

PIECES A FOURNIR SELON AIDE DEMANDEE

FONDS ECONOMIQUE

Les demandes sont à effectuer exclusivement sur la Pictabox, aucun envoi papier n'est nécessaire : <http://pictabox.pcsccloud.net/Pictanovo>

Des informations vous y seront demandées sur la société de production et le projet. Outre ces informations, les pièces suivantes seront également à fournir (dans « Fichiers annexes », sur la Pictabox) :

- Une demande précise sur la nature et le montant de l'aide sollicitée (modèle fourni si besoin),
- Tous travaux d'écriture réalisés (synopsis/traitement/séquencier/recherche graphique/scénario),
- Une note d'intention du/des auteur(s) ou réalisateur,
- Une note du producteur expliquant notamment le choix de la région comme partenaire,
- Le devis détaillé faisant apparaître une colonne « dépenses en région Hauts-de-France » (modèle fourni si besoin),
- Le plan de financement prévisionnel,
- Le contrat d'auteur signé pour les aides à la production,
- Les références de la société de production,
- Le CV du/des auteur(s)/scénaristes et réalisateurs le cas échéant,
- Un visuel pouvant illustrer le dossier de présentation du projet.

A noter :

Le plan de financement devra faire apparaître les financements acquis (modèle fourni si besoin).

Les justificatifs des financements acquis sont à fournir :

- Pour des aides à la production de long-métrage, un distributeur doit avoir confirmé sa participation au financement de l'œuvre (contrat ou lettre d'engagement à fournir).
 - Tout contrat de coproduction, de préachat ou d'achat de droits de diffusion conclu avec un éditeur de services de télévision ou de médias audiovisuels à la demande devra être joint au dossier de demande d'aides. Si les candidats ne sont pas en mesure de fournir ces contrats, une lettre d'engagement chiffré ferme et définitif émanant d'un éditeur de services suscité devra être jointe au dossier de demande d'aide.
-